



Créés à l'initiative de la Fédération des Ascenseurs en 2015, les Trophées de l'Ascenseur incarnent la volonté des professionnels de la mobilité verticale de concevoir et de promouvoir des solutions pour une ville accessible et durable, inclusive et mobile, intergénérationnelle et connectée.

Au cours de la cérémonie de remise des 5^{èmes} Trophées de l'Ascenseur qui a eu lieu le 23 octobre 2019, 7 projets de mobilité verticale ont été récompensés par un jury de professionnels. Livrés entre janvier 2018 et juin 2019, ces projets ont été plébiscités pour leurs spécificités et le service quotidien rendu aux utilisateurs.

Le commentaire de la Fédération

« Chaque jour, les acteurs de notre profession œuvrent au service de tous au cœur de la Cité de multiples façons. Ils conçoivent, construisent, installent et entretiennent des solutions de mobilité verticale pour faciliter les déplacements de tous ainsi que le maintien à domicile qui est un enjeu de société très fort. Nous sommes fiers aujourd'hui de récompenser certaines de ces solutions. », souligne Guillaume Fournier Favre, Président de la Fédération des Ascenseurs.

« Les projets qui postulent aux Trophées de l'Ascenseur intègrent une ou plusieurs solutions de mobilité verticale (ascenseur, élévateur, plate-forme, monte-escalier, escalier mécanique, trottoir roulant, monte-charge...), en habitat collectif et maison individuelle, dans le neuf comme dans l'ancien, en immobilier d'entreprise, en espace public... Pouvant être très différents les uns des autres, ils ont en commun l'objectif de faciliter le quotidien de tous. », ajoute Alain Meslier, Délégué Général de la Fédération.

Les Trophées et lauréats 2019

Trophée catégorie ARCHITECTURE ET INTÉGRATION URBAINE

Le projet : l'intégration d'un ascenseur dans un immeuble Art Déco à Paris (16^{ème})

Les lauréats : le cabinet Bonnor et IREA Ascenseurs

Trophée BIEN VIVRE ET ACCESSIBILITÉ

Le projet : Le C.H.U de Poitiers la Milétrie 1^{er} centre hospitalier de France équipé avec une technologie de prédestination

Les lauréats : le C.H.U de Poitiers la Milétrie et OTIS

Trophée catégorie AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT

Le projet : la création d'un ascenseur dans un immeuble en secteur sauvegardé à Paris (7^{ème})

Les lauréats : le cabinet Bonnor et ATS-ATPE

Trophée catégorie ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet : L'installation d'un ascenseur en cabine bois massif au siège de Nature & Découvertes à Versailles

Les lauréats : l'agence Construire Architectes et Drieux-Combaluzier

Trophée catégorie AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Le projet : l'installation d'un monte-escalier pour un particulier dans une copropriété à La Seyne-sur-Mer

Les lauréats : la résidence La Floride et thyssenkrupp Home Solutions

Trophée catégorie TECHNOLOGIES

Le projet : Une expérience de déplacement optimale avec les ascenseurs et escaliers mécaniques du Tramway de Nice

Les lauréats : la Métropole NICE COTE D'AZUR, le Groupement ESSIA (Egis Rail, Stoa, Pierre Schall Architecte, Ingerop, Atelier Villes & Paysages) et KONE

Trophée PRIX SPÉCIAL DU JURY

Le projet : l'installation d'un élévateur extérieur au cœur d'une entreprise à Bons-en-Chablais

Les lauréats : Merotto et Aratal Attractive Mobility / Cibes Lift France

Présentation des 7 projets récompensés



Catégorie ARCHITECTURE ET INTÉGRATION URBAINE

Projet lauréat : L'intégration d'un ascenseur dans un immeuble Art Déco à Paris (16^eme)

Remplacer un ascenseur ancien par un nouvel équipement plus moderne et lumineux est l'expérience d'une réhabilitation complète vécue par les copropriétaires d'un immeuble Art Déco du 16^e arrondissement de Paris, avec le concours du cabinet Bonnor et d'IREA Ascenseurs.

Le remplacement du précédent ascenseur (installé en 1951) s'est opéré en tenant compte des obligations techniques et normatives du bâtiment, au profit d'un appareil de même charge utile mais plus performant. Il intègre les derniers critères de sécurité, respecte le vide circulaire de l'escalier en ferronnerie tout en préservant l'esthétique du site.

Dans le souci de préserver la transparence de l'ensemble, la refonte de la profondeur de cuvette a permis d'intégrer en toute discrétion les éléments de sécurité, avec un maintien de la machinerie en sous-cuvette et l'installation des poulies en haut de gaine. Les éléments de sécurité ont été positionnés de façon adaptée sur les portes palières en ferronnerie d'origine, les canalisations électriques intégrées dans les montants de façade, et la fermeture de la gaine par vitrage cintré a été montée sur une structure autoportante en tubes.

Quant à la rapidité de cette nouvelle solution de mobilité verticale, elle est liée à une nouvelle technologie sans contrepoids avec augmentation de la vitesse de déplacement.

Le confort quotidien de l'ensemble des résidents en ressort renforcé et ce patrimoine immobilier valorisé.





Catégorie BIEN VIVRE ET ACCESSIBILITÉ

Projet lauréat : Le CHU de Poitiers la Milétrie 1^{er} centre hospitalier de France équipé avec une technologie de prédestination

Au sein de sites publics tels qu'un hôpital, la facilité et la rapidité de déplacement est une question essentielle. Ce, tant pour le personnel soignant en quête constante d'efficacité dans ses déplacements quotidiens que pour les patients hospitalisés (pouvant se déplacer avec plus ou moins de facilité) ou encore les visiteurs au sein de cet environnement parfois perturbant.

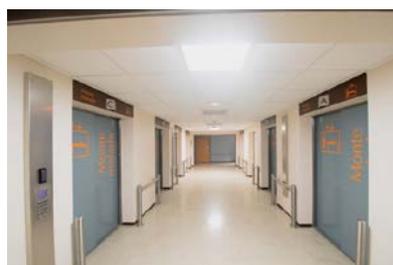
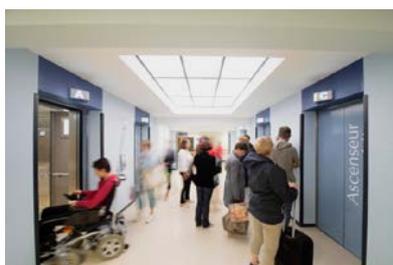
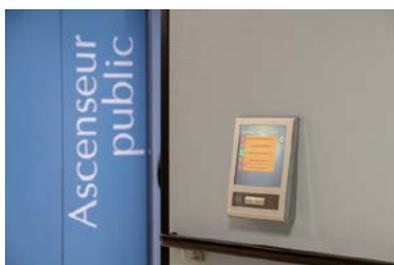
Le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers la Milétrie s'inscrit dans ce cas de figure. Cet établissement, qui est le 1^{er} employeur départemental, regroupe 1 600 lits sur 15 niveaux. Il y a un an, il a décidé d'optimiser le flux des visiteurs et du personnel sur la totalité du site par le biais de la modernisation de ses ascenseurs publics.

Pour cela, avec l'expertise d'Otis, un 5^e ascenseur a été installé et la technologie de manœuvre à prédestination CompassPlus (généralement installée dans les tours de bureaux) a été déployée sur tout le site.

Les écrans des cabines ont été spécifiquement programmés pour indiquer la destination de l'ascenseur et les différents services hospitaliers présents à chaque étage, l'ensemble permettant d'améliorer le trafic tout en informant les usagers.

L'installation de la prédestination a indéniablement permis de relever le challenge du gain de temps. Avec une moyenne de 8 214 démarrages par jour sur les appareils visiteurs, le CHU a noté une diminution du temps d'attente palier de 65% (52 à 18 secondes) et une diminution du temps de trajet total de 53% (108 à 51 secondes).

Autre point positif lié à cette réhabilitation : davantage d'accessibilité pour les personnes avec handicap grâce au bouton de commande à synthèse vocale qui peut proposer à l'utilisateur la cabine la plus proche.



© Otis



Catégorie AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT

Projet lauréat : la création d'un ascenseur dans un immeuble en secteur sauvegardé à Paris (7^{ème})

Améliorer son habitat peut aussi se traduire par le renforcement de son accessibilité, au service de la mobilité des résidents et du maintien à domicile.

C'est le cas de ce projet dans un immeuble parisien classé de 7 étages au cœur du 7^e arrondissement de Paris dans un secteur sauvegardé (PSMV), réalisé avec l'accord des Architectes des Bâtiments de France (ABF) par le cabinet Bonnor avec ATS-ATPE.

Il s'agissait ici d'installer pour la première fois un ascenseur, sans emprise sur la cage d'escalier et en conservant le barreaudage existant ainsi que la luminosité ambiante.

Pour ce faire, un ascenseur sur pylône entièrement vitré sur ses 4 faces a été réalisé sur-mesure, avec de grands volumes transparents cintrés à l'arrière. Il a fait l'objet de finitions spécifiques soignées avec des matériaux haut de gamme (pour une main courante débillardée refaite à neuf en chêne, des paliers en verre dépoli ...).

Au-delà de l'embellissement de l'esthétique de la cage d'escalier, l'installation de cet ascenseur améliore la mobilité quotidienne des résidents de cet immeuble et permet aux personnes plus âgées d'envisager plus sereinement leur maintien à domicile, notamment dans le cadre d'une perte d'autonomie.



© Cabinet Bonnor



Catégorie ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet lauréat : L'installation d'un ascenseur en cabine bois massif au siège social de Nature & Découvertes à Versailles

Quand une entreprise dont le nom clame son attachement à l'environnement souhaite se doter d'un ascenseur, elle aspire à ce qu'il soit le plus respectueux possible de la nature : de par ses matériaux, sa capacité à être recyclé... C'est le cas de Nature & Découvertes à Versailles, pour son nouveau siège où le bois est omniprésent et reflète les valeurs de l'enseigne.

Pour rendre ce siège 100% accessible à tous, tout en respectant ses valeurs, l'entreprise s'est appuyée sur l'agence Construire Architectes et Drieux-Combaluzier qui ont imaginé et conçu un ascenseur avec une cabine bois massif.

Cette réalisation a requis des recherches spécifiques par le bureau d'études de Drieux-Combaluzier sur diverses essences de bois afin de déterminer la meilleure à utiliser. Et des calculs de dimensionnement de chaque pièce dans ce matériau spécifique ont aussi été réalisés.

Une cabine de 800 kg de charge utile a ainsi pu être conçue et fabriquée sur mesure dans les ateliers parisiens de Drieux-Combaluzier. Cette cabine « écoresponsable » et presque 100% recyclable, reflète les valeurs de l'entreprise au service de la mobilité pour tous.



© Drieux-Combaluzier



Catégorie AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

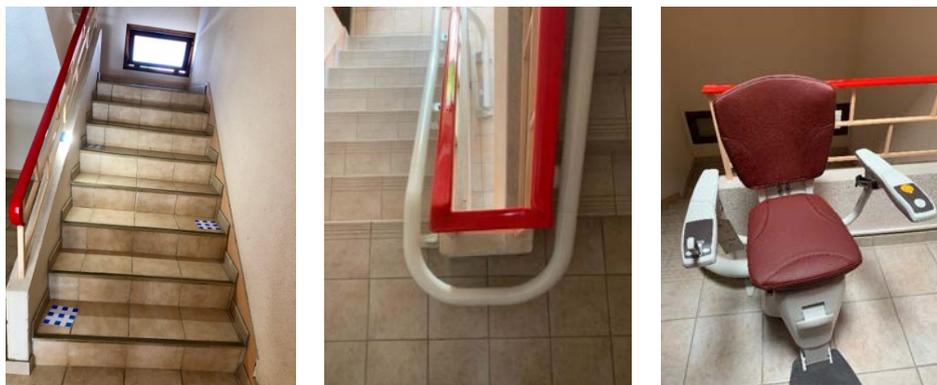
Projet lauréat : L'installation d'un monte-escalier pour un particulier dans une copropriété à La Seyne-sur-Mer

Ce trophée dédié à l'amélioration de la vie quotidienne distingue un projet réalisé au service d'un particulier en logement collectif. Au sein d'une résidence de La Seyne-sur-Mer dans le Var où il résidait en étage, un particulier a subi une perte de mobilité importante suite une chute grave avec fracture des vertèbres.

À l'issue de son hospitalisation puis d'une immobilisation à domicile d'une durée d'un an, se posait la question de son accessibilité et sa mobilité au sein de la copropriété sur 3 étages. Suite à l'accord de la copropriété (sensible au caractère compact et à l'intégration harmonieuse), la solution d'un siège monte-escalier pensée et soumise par thyssenkrupp Home Solutions a été retenue.

Pour son installation dans un court délai, l'usage des lunettes à réalité augmentée HoloLinc, une technologie développée par thyssenkrupp, en collaboration avec Microsoft et Zühlke et officiellement lancée en octobre 2018, a permis la prise de mesures extrêmement précises et la modélisation en 3D du monte-escalier étape par étape. La vidéo immersive générée a permis à toutes les parties prenantes de visualiser avec précision le résultat final. En complément, la technologie brevetée ASL a permis une adaptation parfaite de l'équipement - en termes de nivellement et de pivotement - à la courbe de l'escalier.

Aujourd'hui, ce particulier qui est resté enfermé chez lui pendant 12 mois jouit d'une accessibilité facilitée à son logement et à l'extérieur : un changement radical. Son confort de vie s'est nettement amélioré grâce à cette solution de mobilité verticale qui lui a rendu son autonomie et son indépendance, tout en répondant aux attentes des copropriétaires en matière d'encombrement et de design.



© thyssenkrupp Home Solutions



Catégorie TECHNOLOGIES

Projet lauréat : Une expérience de déplacement optimale avec les ascenseurs et escaliers mécaniques du Tramway de Nice

Le dispositif actuel de transports en commun de Nice compte 2 lignes au service de la population niçoise et de l'attractivité du territoire, grâce auxquelles 70 000 voyageurs traversent quotidiennement la ville de Nice d'Ouest en Est. À ce dispositif vient s'ajouter une nouvelle ligne de Tramway Ouest-Est pour répondre à 3 enjeux : l'amélioration de la qualité de vie, l'amélioration de la mobilité et la dynamisation de l'activité économique.

Consciente que le succès de ce dispositif s'appuie sur la qualité de son accessibilité pour les usagers, la Métropole Nice Côte d'Azur fait confiance à KONE à travers le choix du groupement de travaux piloté par le mandataire BOUYGUES Travaux Publics en collaboration avec le groupement de maîtrise d'œuvre ESSIA (Egis Rail, Stoa, Pierre Schall Architecte, Ingerop, Atelier Villes & Paysages).

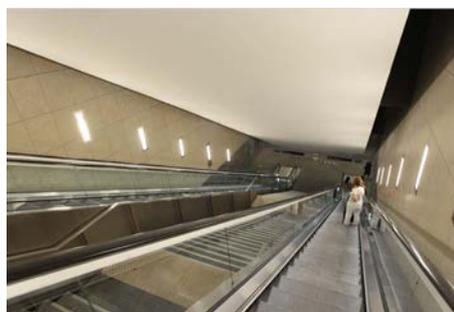
L'enjeu est de garantir l'accessibilité pour tous dans les 4 gares souterraines de cette nouvelle ligne. Pour desservir les niveaux "quai", "salles des billets et niveaux techniques" et "accès vers l'extérieur", les gares Alsace Lorraine, Durandy, Garibaldi/Le Château sont chacune équipées de 6 escaliers mécaniques et 3 ascenseurs, la gare Jean Médecin, plus vaste, est équipée de 11 escaliers mécaniques et 3 ascenseurs.

Les 29 escaliers mécaniques et 12 ascenseurs permettent la prise en compte rapide et en toute sécurité du flux des usagers.

Pour offrir un taux de disponibilité maximum :

- les appareils sont contrôlés 24h/24 et 7j/7 grâce à des technologies intégrées de maintenance prédictive,
- les armoires de maintenance ont été déportées pour faciliter l'intervention des techniciens d'exploitation à tout moment.

Au travers de ce projet, les ascenseurs et escaliers mécaniques installés améliorent la mobilité au quotidien de 260 000 personnes.



© Métropole Nice Côte d'Azur



Trophée PRIX SPÉCIAL DU JURY

Projet lauréat : L'installation d'un élévateur extérieur au cœur d'une entreprise à Bons-en-Chablais

Parmi l'ensemble des projets qui ont concouru pour ces Trophées 2019 de l'Ascenseur, l'un d'eux a particulièrement retenu l'attention des membres du jury. Celui d'une entreprise de Bons-en-Chablais en Haute-Savoie. Pour pallier le handicap soudain de l'un de ses salariés, elle a remis en question l'accessibilité de ses bureaux répartis sur 2 étages.

Elle avait dans un premier temps réfléchi à un réaménagement éventuel du poste de son collaborateur dessinateur de charpentes et envisagé son transfert au RDC. Mais au final cela ne convenait ni au collaborateur ni à l'ensemble des équipes.

En concertation avec Aratal Attractive Mobility et Cibes Lift France, l'entreprise Merotto a fait le choix d'un élévateur extérieur pour garantir la mobilité du salarié concerné, et plus largement au service de tous. Un élévateur compact adapté au style architectural et spécifique du bâtiment a été retenu et mis en place.

Ouvert et lumineux, aux couleurs personnalisables, il garde intacte la structure du bâtiment et se fond dans son environnement. Doté d'un système d'entraînement 100% électrique, c'est un équipement à faible consommation. Il a bénéficié, du fait de sa position en extérieur, d'un traitement anticorrosion et a été complété avec la pose d'un auvent de protection au rez-de-chaussée.

À l'issue de son installation, sur site occupé sans interférer avec l'activité de l'entreprise, cet élévateur permet aujourd'hui à ce salarié de continuer à collaborer avec l'ensemble de ses collègues.

Signe d'intégration sociale et de reconnaissance de la part de l'entreprise, c'est aussi un atout pour la mobilité de tous et qui valorise le bâtiment.



© Cibes Lift France

Les lauréats



© Fédération des Ascenseurs

Au 1^{er} rang, de gauche à droite : Clément Rabahi - Cibes Lift / Lionel de Matos – Aratal Attractive Mobility / Guillaume Fournier Favre – Président de la Fédération des Ascenseurs / Valérie Hascoët – IREA Ascenseurs / Bertrand Perroud – Drieux Combaluzier / Christophe Dillenseger – Otis / Gérard Bonnor – Cabinet Bonnor
Au 2^e rang, de gauche à droite : Romain Gratiot – KONE / Patrick Le Gall – IREA Ascenseurs / Eric Koely – ATS-ATPE / Lilian Kane – thyssenkrupp Home Solutions / Geoffrey Lamri - thyssenkrupp Home Solutions

#TROPHEESDELASCENSEUR2019

Visuels HD des projets lauréats 2019 sur demande
(Re)découvrez > ICI < l'édition 2018 des Trophées de l'Ascenseur

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES ASCENSEURS

La Fédération des Ascenseurs regroupe près de 170 entreprises composées de PME et groupes répartis sur l'ensemble du territoire et représente ainsi 90% du secteur. L'ensemble des adhérents représente plus de 17 000 salariés sur le sol français dont 70% directement en charge de l'installation, de la modernisation et de la maintenance des ascenseurs. Une profession qui prévoit en 2019 de recruter plus de 2500 personnes issues des formations spécifiques développées avec ses partenaires Lycées et Centres de Formation.

La Fédération joue un rôle clé dans l'appréhension des enjeux sociétaux et économiques liés au secteur : assurer le rôle d'expert, instruire les dossiers communs à la profession, promouvoir la sécurité et informer ses adhérents sur l'évolution de la réglementation mais aussi les intervenants (prescripteurs, maîtres d'ouvrage, gestionnaires, architectes...) ainsi que les propriétaires et les utilisateurs d'ascenseurs. Elle assure également un rôle de porte - parole auprès des pouvoirs publics nationaux et des institutions européennes.

Des professionnels engagés au quotidien pour satisfaire les besoins de mobilité en garantissant une sécurité et une qualité de service inégalée. Des professionnels qui innovent pour créer, dès à présent, l'appareil et les services de demain : plus rapides, plus connectés, plus respectueux de l'environnement, mieux intégrés.

Le saviez-vous ? En 2020, la Fédération des Ascenseurs fêtera son 100^e anniversaire !

Pour en savoir plus : www.ascenseurs.fr | Retrouvez aussi la Fédération sur :   

CONTACTS PRESSE

Agence suPR !

Chrystel Libert - 06 52 49 31 30 - clibert@supr-agency.com
Tiphaine Martin - 06 86 17 44 10 - tmartin@supr-agency.com

Fédération des Ascenseurs

Raïd Zaraket, Responsable de la communication - 01 40 08 04 21 - raid.zaraket@ascenseurs.fr